NOTE DE SYNTHÈSE

45e session · Séance constitutive de la mandature 2026-2032

JOUR 5 · VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

LIEU	Centre de conférences ministériel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Paris
SOURCE	Retransmission en direct de la séance plénière sur la chaîne YouTube de l'Assemblée
ORDRE DU JOUR	Intervention du secrétaire général du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; travaux sur le règlement intérieur ; plan de travail des commissions (14 h) ; méthode de travail et ordre du jour de la prochaine session (17 h)
COUVERTURE	Séance du matin, de 9 h 41 à 10 h 25 ; suspension pour les réunions des groupes ; reprise de 11 h 52 à 12 h 43 ; après-midi de 14 h 24 à 16 h 53, clôture de la session
ÉTAT AU	vendredi 16 octobre 2026, 16 h 53 (clôture de la 45e session)

L'ESSENTIEL

- **M. Martin Briens**, secrétaire général du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : budget en baisse (**– 191 M€, – 38 emplois** en 2027), crédits sociaux et scolarité maintenus, neutralité des postes depuis le 1er octobre. Questions de cinq conseillers, puis réponses.
- **Règlement intérieur adopté à 15 h 03** (82 pour, 1 contre, 3 abstentions) : le règlement de 2022, avec deux amendements votés juste avant, les noms des **six commissions** (unanimité) et **deux vice-présidents par commission** (86 pour, 1 contre). Le nouveau texte attendra l'intersession.
- **Commissions de contrôle des listes électorales** : environ 800 membres à désigner avant les réunions de fin mars 2027 ; après l'intervention de M. Gérard Fromageau (bureau des élections), pas d'amendement : le **bureau** désignera les membres **avant le 16 novembre**.
- Les non-inscrits demandent en vain l'annexion au règlement du tableau de répartition des vice-présidences entre groupes.
- **Feuilles de route des six commissions** : AEFE et conseil d'administration du 18 novembre, droit au compte, aides consulaires, entrepreneurs français à l'étranger, urgences écologiques et crises, statut de l'élu.
- **Prochaine session du 1er au 5 mars 2027.** Déclarations des groupes : la majorité se dit « en situation de travailler » ; Solidaires et indépendants et ALICE dénoncent une coalition « contre nature » et réclament la

proportionnalité. Clôture de la 45e session **à 16 h 53**.

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vendredi 16 octobre 2026 · votes à main levée de 14 h 54 à 15 h 03, sous la présidence de Mme Radya Rahal

LE RÈGLEMENT DE LA MANDATURE ADOPTÉ

Le règlement intérieur de 2022, modifié par deux amendements



14 h 55. Vote à main levée sur la seconde vice-présidence des commissions.

RÉSULTATS DES VOTES

Amendement 1 : noms des six commissions permanentes	unanimité
Amendement 2 : un président et deux vice-présidents par commission (article 61)	86 pour, 1 contre
Règlement intérieur ainsi amendé	82 pour, 1 contre, 3 abstentions

Votes à main levée, procurations comprises. Le premier décompte sur le règlement, incomplet, a été recommencé.

LES SIX COMMISSIONS PERMANENTES

1	Lois, règlements et affaires consulaires
2	Finances, budget et fiscalité
3	Commerce extérieur, partenariats internationaux, francophonie et médias
4	Enseignement, formation et affaires culturelles
5	Affaires sociales, jeunesse, protection des personnes, emploi et monde combattant
6	Sécurité et urgences écologiques

À RETENIR

- La loi de 2013 impose d'adopter le règlement intérieur à la première session suivant le renouvellement : faute d'accord sur un texte neuf, l'Assemblée **reconduit celui de 2022**, amendé.
- Chaque commission élit désormais **un président et deux vice-présidents**, « sous la présidence du doyen d'âge ».
- La répartition des vice-présidences entre groupes **ne sera pas annexée** au règlement, malgré la demande des non-inscrits.

ET MAINTENANT

- Nouveau règlement : groupe de travail en intersession, examen article par article demandé.
- Commissions de contrôle des listes électorales : désignations par le bureau avant le 16 novembre.
- Seconds vice-présidents à élire dans chaque commission.

I OUVERTURE DE LA SÉANCE

9 h 41. Dernière journée de la session constitutive.

Le président de séance accueille le secrétaire général du ministère, « qui va nous exposer les plans de son ministère et comment nous allons pouvoir œuvrer ensemble ». Le président de l'Assemblée, M. Baptiste Heintz, n'est pas à la tribune ; le secrétaire général s'adresse à « Madame la vice-présidente, Monsieur le vice-président ».



9 h 43. La tribune. De gauche à droite : Mme Aurélie Grégori, secrétaire générale adjointe de l'AFE ; M. François Penguilly, directeur adjoint des Français à l'étranger et de l'administration consulaire ; M. Martin Briens, secrétaire général du ministère ; Mme Radya Rahal et M. Christophe Lejeune, vice-présidents ; M. Benoît Schneider, secrétaire général de l'AFE.

II INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE

M. Martin Briens, de 9 h 43 à 9 h 59.



9 h 43

M. Martin Briens

Secrétaire général du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

REMERCIEMENTS

- Venu à la dernière réunion de la 44e session, il félicite les élus et réélus et salue « tout l'apport » du travail avec eux, au contact « extrêmement intense » des Français de l'étranger.

UN CONTEXTE INTERNATIONAL TENDU

- La guerre en Europe : il rentre de Kiev, où il a vu « le courage des Ukrainiens », « extraordinaire ».
- Le Moyen-Orient, depuis « la guerre qui a été déclenchée au mois de février par les États-Unis » : mobilisation pour les ressortissants, conséquences sur les approvisionnements, l'économie mondiale et « les prix à la pompe ».
- Présidence française du G7 : après le sommet d'Évian en juin, réunion des ministres des Affaires étrangères à Marseille les 10 et 11 novembre, en même temps que le Forum de Paris sur la paix ; conférence en préparation contre la flotte fantôme russe ; réunion sur la sécurité et l'intelligence artificielle présidée à New York par M. Jean-Noël Barrot.
- M. Nicolas Forissier, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, est envoyé spécial pour obtenir des approvisionnements supplémentaires en gazole et en kérosène.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027	ÉVOLUTION
Budget du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	– 191 M€
Emplois	– 38

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027	ÉVOLUTION
Mission « Action extérieure de l'État »	+ 10 M€ environ
Part du ministère dans l'aide publique au développement	– 201 M€
Satisfaction des usagers des consulats (septembre 2026)	96 %

Le budget

- « D'une certaine façon, un cycle d'expansion budgétaire s'est achevé » : le projet de loi de finances prévoit une baisse de **191 M€** et la suppression de **38 emplois** pour le ministère.
- Mesures nouvelles pour les élections, la modernisation consulaire, la sécurité des biens et des personnes, l'action humanitaire, la lutte informationnelle, la cybersécurité, les opérateurs et le réseau culturel.
- Les élus ont « un rôle à jouer dans la défense des moyens » et la pédagogie : le ministère travaille « avant tout au service des Français », résidents comme de passage.

Modernisation et méthode

- Acquis : France Consulaire à couverture mondiale, certification de l'identité numérique, timbre électronique, pré-demande en ligne, vote par internet.
- À venir : renouvellement des passeports à distance expérimenté au Canada, en Espagne, au Portugal et en Australie ; registre électronique d'état civil.
- Deux chantiers internes : une réflexion sur les priorités, car ce sont aujourd'hui les agents qui « font l'ajustement » entre objectifs et moyens ; le développement « raisonné » de l'intelligence artificielle au ministère, données protégées.

Élections et neutralité

- Le réseau consulaire « se met en ordre de bataille » pour la présidentielle et d'éventuelles législatives ; des agents hors DFAE seront mobilisés.
- Les élus sont appelés à relayer l'information et à mobiliser des volontaires pour tenir les bureaux de vote : « c'est bête, mais c'est important ».
- Depuis le 1er octobre, obligations de neutralité et de réserve des agents : pas de réception organisée autour d'un seul élu ou d'un groupe non pluraliste.

III QUESTIONS DES CONSEILLERS

De 9 h 59 à 10 h 12, à la demande de concision, le secrétaire général devant partir rapidement.



9 h 59

Mme Élise Léger

Conseillère des Français de l'étranger en Australie, Fidji et Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Asie et Océanie

- Les adresses courriel de la liste électorale consulaire sont souvent peu fiables ; celles du registre, utilisées comme identifiant, le sont davantage. Elle s'étonne que les consulats ne s'en servent « que très peu ou même pas du tout » pour annoncer les élections ou l'identité numérique.
- Demande « un vrai budget » pour les tournées consulaires avant les élections, en Chine et en Australie notamment, où les procurations dépendront de ces tournées.



10 h 02

M. Didier Lespinas

Président de la commission du commerce extérieur, des partenariats internationaux, de la francophonie et des médias ; basé au Gabon

- Le rapport du Gouvernement ne dit rien des **entreprises des Français de l'étranger** (EFE), qui peuvent « drainer un flux important d'échanges » : sa commission en fera un rapport.
- « Quand est-ce que nous aurons une directrice ou un directeur » de la DFAE, le poste étant vacant ?
- Participation « encore plus faible » aux élections consulaires dans sa circonscription : il demande une communication « plus incisive ».



10 h 04

M. Jean-Hervé Fraslin

Afrique centrale, australe et orientale ; réside à Madagascar

- Propose de rendre l'inscription au registre « nécessaire, obligatoire pour accéder aux services consulaires ».
- Croiser les données des mouvements aux frontières pour lutter contre la fraude sociale et fiscale, par exemple pour des résidents de Madagascar bénéficiaires de prestations à La Réunion.



10 h 06

Mme Anju Chazot

Pour son groupe, présenté comme « Gauche unie avec Progressistes, écologistes et solidaires »

- Le mouvement lycéen « d'une ampleur exceptionnelle » touche le réseau français à l'étranger : le ministère ouvrira-t-il un dialogue avec ces jeunes ?
- Dégradation du service public : baisse des bourses, aides au financement des AESH versées « avec parfois près d'un an de retard », consulats « derrière des plateformes ». Quel plan d'urgence, et quelles garanties pour que nul ne soit empêché de voter en 2027 ? Exemple des Maldives, sans consulat.
- Programme PAUSE : candidatures de Gaza suspendues et lauréats bloqués ; demande un calendrier de reprise des dossiers, visas et évacuations.
- Justice climatique et protection des Français dans les zones les plus exposées ; une question d'un membre du groupe sur la situation au Maghreb.



10 h 10

Mme Davina Bessat Daoud

Élue à Chypre ; Europe du Sud ; groupe Les Indépendants

- La diplomatie n'est que le « 12e poste budgétaire de l'État », avec 3,5 milliards d'euros : a-t-elle les moyens de négocier la paix, de protéger les Français et de faire face aux ingérences étrangères pendant les élections ?
- La réserve diplomatique annoncée par M. Jean-Noël Barrot renforcera-t-elle l'anticipation des crises ?
- La neutralité de l'administration « ne doit pas devenir un obstacle » à l'action des élus : quelles instructions aux postes pour clarifier leur rôle ?

IV RÉPONSES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

De 10 h 12 à 10 h 19, en regroupant les questions.

Communication et liberté des usagers

- Des **campagnes de communication** de la direction de la communication et de la presse sont prévues pour inciter à voter ; les élus restent le meilleur relais pour mobiliser.
- « On ne peut pas les forcer à s'inscrire, on ne peut pas les forcer à voter, on ne peut pas les forcer à donner une adresse e-mail plutôt qu'une autre » : le ministère s'en tiendra à ce principe de liberté, tout en reconnaissant ses limites.

Moyens

- Les **bourses** et les **AESH** sont maintenues, alors qu'en France on imagine les Français de l'étranger dans « une espèce de paradis » : « c'est un peu un combat », pour lequel il compte sur les élus à l'Assemblée nationale et au Sénat.
- Les **tournées consulaires** sont prévues au projet de loi de finances 2027, notamment pour les procurations.

Diplomatie

- Climat : « s'il y a un pays dans le monde qui se bat sur le climat, c'est bien nous » ; il cite la COP 31 à venir et la COP 21, préparée avec M. Laurent Fabius.
- Réserve diplomatique : sa mise en œuvre est attendue « avec impatience » ; beaucoup de jeunes ont demandé à s'y engager lors de la Fabrique de la diplomatie, début septembre.
- « Le programme PAUSE n'est pas en pause. Il se poursuit. » Il s'interrompt pour demander à une personne de cesser d'enregistrer : « si vous voulez que je vous parle, on peut aussi avoir des conditions appropriées ».
- EFE : « évidemment que nous devons promouvoir » ces entreprises ; il se dit « preneur de toute idée ».

Rôle des élus

- Une **charte des élus** a été adoptée en 2025 ; après les nombreuses mutations de l'été, elle sera rappelée aux postes pour qu'ils travaillent efficacement avec les conseillers.

Non traités dans la partie audible des réponses : la vacance de la direction de la DFAE, l'inscription obligatoire au registre et le croisement des données aux frontières, le mouvement lycéen, la situation au Maghreb.

V SUSPENSION ET TRAVAUX DES GROUPES

De 10 h 25 à 11 h 52, écran d'attente sur la retransmission.

À 10 h 23, le président de séance annonce « une petite pause de 10 minutes », puis le départ des groupes pour discuter « en interne » du **projet de règlement intérieur** : « 45 minutes, une heure » de discussion par groupe, avant le retour en plénière.

La plénière reprend à 11 h 52. Le programme de l'après-midi prévoit à 14 h le **plan de travail des commissions** et à 17 h la **méthode de travail et l'ordre du jour de la prochaine session**.

VI LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Reprise en plénière à 11 h 52, sous la présidence du vice-président M. Christophe Lejeune, puis de la vice-présidente Mme Radya Rahal.



11 h 53

M. Christophe Lejeune

Vice-président de l'Assemblée, président de séance

- « Nous avons donc acté deux amendements en motion » : la **seconde vice-présidence** des commissions et **les noms des commissions**.
- Le nouveau règlement, après un travail « énorme », est difficile à valider « en l'état » : l'Assemblée garde **le règlement actuel**, complété par ces deux motions, et le travail sur le nouveau texte continue.
- Il demande aux commissions de valider officiellement leurs seconds vice-présidents, et aux groupes de transmettre les noms des présidents et vice-présidents, qui ne sont pas encore tous connus.



12 h 09

Mme Sophie Lartilleux Suberville

États-Unis d'Amérique

- Des membres de son groupe « ne sont pas toujours au courant des réunions du règlement intérieur » : « l'information n'est pas descendue ».
- Elle demande si les deux amendements sont déjà valables sans vote du règlement complet. Réponse de la tribune : ils ont été votés jeudi « avec application immédiate ».

- La présidence de séance précise que le nouveau règlement « ne sera pas voté » aujourd'hui : le groupe de travail continuera **en intersession**, pour un texte de préférence voté à la prochaine session, « le mois prochain, dans deux mois, de manière dématérialisée ou à l'ouverture de la 46e session ».
- À 12 h 41, **M. Matthias Vazquez** (ALICE) demande un examen « article par article » : dans le projet de nouveau règlement, son groupe a relevé « des choses assez surprenantes », dont l'abandon de la représentation proportionnelle dans les commissions, la composition des bureaux de commission en plénière et la fin du vote secret automatique.

VII LES COMMISSIONS DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

De 11 h 55 à 12 h 43. Qui désigne les quatre membres de chaque commission, et comment trancher en cas de désaccord local ?



11 h 55

M. Jean-Baka Domelevo Entfellner

Afrique centrale, australe et orientale

LA PROPOSITION

- La loi confie à l'AFE la composition de ces commissions, sur proposition des conseillers des Français de l'étranger de la circonscription.
- Un formulaire qui laisse s'exprimer en détail les désaccords ; en cas de consensus local, l'AFE « ne fait qu'entériner » ; en cas de désaccord partiel, elle retient les noms consensuels et le bureau désigne le dernier membre **par tirage au sort**.

POURQUOI

- Le règlement ne dit pas comment l'AFE arrête ces listes : en 2021 et 2022, des désaccords ont laissé des circonscriptions sans commission, « notamment à Francfort ». Sans commission, les mouvements de la liste électorale faits par le consulat sont « entérinés de facto ».
- Il propose de reprendre le règlement actuel avec trois modifications : les noms des commissions, la seconde vice-présidence et ce mode de désignation.



11 h 59

Mme Nadine Fouques-Weiss

Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse

- Proposer cela « à la dernière minute, c'est un petit peu cavalier » : l'AFE entérinait le consensus et votait en cas de désaccord. « Pourquoi changer ce qui fonctionne ? »
- À 12 h 33 : il suffit d'agrandir la case des remarques du formulaire ; « revenons à l'ancienne » formule et n'inventons pas « des usines à gaz ».



12 h 00

Mme Chantal Samuel-David

Asie et Océanie

- Une seule proposition remonte aujourd'hui : le bureau ne sait pas ce qui s'est passé en amont et n'a « aucune marge de manœuvre ». Elle propose un avis conforme du conseiller à l'AFE en cas de désaccord, puis l'arbitrage du bureau.
- La question doit être réglée maintenant, la prochaine session venant trop tard pour les élections de 2027 ; le formulaire « n'était mentionné nulle part ».

- Un conseiller, dont le nom n'est pas annoncé, s'y oppose : « on est là pour valider, on n'est pas là pour décider à leur place ».
- **M. Florian Boheme** rappelle que la présidentielle impose de renouveler ces commissions et que c'est l'administration qui a mis le sujet sur la table la veille. Au nom du groupe Progressistes, écologistes et solidaires, il propose que le groupe de travail rédige un article dans l'après-midi pour un vote avant la clôture.
- **M. Nicolas Nouelle-Parrat** rejoint Mme Fouques-Weiss : « ça fonctionne, donc on continue comme ça » ; tout changement demandera plus de temps.



12 h 15

M. Gérard Fromageau

Bureau des élections de la DFAE, appelé par le secrétaire général de l'AFE

LE CADRE

- La loi organique prévoit que tous les membres, titulaires et suppléants, sont désignés par l'AFE sur proposition des conseillers de chaque circonscription, **à chaque renouvellement** ; une reconduction est possible, mais elle exige une décision de l'AFE.
- Réunions obligatoires avant la présidentielle : **du 24 au 27 mars** pour le continent américain, **du 25 au 28 mars** pour le reste du monde.
- Environ 200 commissions de quatre membres, soit **800 noms**, à saisir dans l'application Electis : « il faut qu'on ait des noms d'ici la fin de l'année », pour un bureau des élections de sept personnes.

SA RECOMMANDATION

- Inscrire la procédure au règlement intérieur pour toute la mandature, comme il l'avait suggéré dès 2021 : ces commissions prennent des décisions « créatrices de droits et opposables aux tiers ».
- Une procédure « simple » : le tirage au sort lui semble une « usine à gaz », et les postes ne contacteront pas les personnes tirées au sort.
- Cet été, l'administration a choisi d'attendre la décision de l'AFE ; les élus peuvent déjà identifier des noms localement.



12 h 37

Mme Radya Rahal

Vice-présidente de l'Assemblée, présidente de séance

- S'exprimant « en tant qu'élue et non pas en tant que vice-présidente », elle juge peu rigoureux d'ajouter un article au règlement intérieur ce jour.
- Elle propose de passer par **une résolution**, présentée à 14 h, « au moment où tout le monde est encore là », pour que les choses « ne bloquent pas les prochaines élections ».

M. Matthias Vazquez (ALICE) souhaite que le sujet revienne à la commission des lois et s'étonne qu'il n'ait pas été évoqué le matin en bureau élargi. La séance est levée à 12 h 43 ; reprise à 14 h « avec un projet de résolution ».

VIII COMMISSIONS DE CONTRÔLE : LA MAIN AU BUREAU

Reprise à 14 h 24, avec un peu de retard. Ordre du jour annoncé : plans d'action des présidents de commission, méthode de travail présentée par le secrétariat général, composition du bureau de vote électronique, puis la question des commissions de contrôle.

Pour le bureau de vote électronique, la présidence de séance indique qu'il faut en arrêter tous les membres ; trois membres experts sont présents et la question est de savoir s'ils peuvent être les suppléants, « comme lors de la dernière mandature ».



14 h 26

M. Olivier Piton

États-Unis d'Amérique ; groupe Défense des Français d'ici et d'ailleurs

- Le bureau des élections, consulté « à l'instant », donne jusqu'au **16 novembre**. Il propose de **donner délégation au bureau** de l'AFE, « pas au bureau exécutif ou au bureau élargi », pour arrêter d'ici là les nouvelles dispositions et les formulaires des commissions de contrôle.
- « Il n'y a pas d'opposition sur le fond » avec M. Jean-Baka Domelevo Entfellner, dont le travail « conviendrait parfaitement » : « c'est une différence de méthode ». Le bureau travaillerait sous la présidence du président de l'AFE.

- M. Jean-Baka Domelevo Entfellner présente le travail du groupe sur le règlement intérieur, réuni à l'heure du déjeuner : trois amendements au règlement d'octobre 2022, dont un sur les commissions de contrôle qu'il qualifie lui-même d'« assez flou ».
- Mme Nadine Fouques-Weiss : « ce troisième amendement, il n'existe pas » ; « quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup ».
- Mme Radya Rahal refuse la présentation du texte, lit l'article 8 de la loi organique du 31 janvier 1976 et rappelle que le règlement actuel permet au bureau de décider ; elle souhaite que la question soit réglée « le 5 novembre ».



14 h 35

M. Thibault Froehlich

Canada

- Il lit l'article 52 du règlement : entre les sessions, le bureau exécutif procède, après consultation du bureau, « aux désignations et propositions de nomination urgente ». Il donne aussi lecture du texte du groupe de travail : l'Assemblée entérine les propositions consensuelles et, en cas de désaccord, retient la composition qui satisfait la majorité des avis.
- À 14 h 43, il propose finalement **aucun amendement** : le bureau désignera les membres « en vertu de son pouvoir de nomination urgente », avant le 16 novembre. « Tout le monde est d'accord », constate la tribune.
- Informé par le bureau et le secrétaire général que les motions de jeudi suffisent, il constate que le règlement est déjà modifié : chaque commission doit élire son second vice-président aujourd'hui.



14 h 36

Mme Corinne Loze

Bénélux ; au nom du groupe Les Indépendants

- Soutient la proposition de M. Piton : le groupe de travail a trouvé « un consensus sur les textes » des trois sujets, mais il faut du temps pour que chacun consulte son groupe.

- M. Frédéric Schauli (ALICE) va dans le même sens : la plupart des membres « n'a pas vu les documents ».
- Mme Chantal Samuel-David demande un relevé de décision « très précis » sur la procédure retenue, pour protéger l'Assemblée et l'administration.
- Une proposition d'adoption automatique faute de décision du bureau au 15 novembre est contestée par Mme Sophie Lartilleux Suberville : sans travail, « on reste avec l'ancien ».

- M. Jean-Hervé Fraslin croyait à un consensus sur les deux premiers amendements : la tribune rappelle qu'ils ont été votés et que « la messe était dite ».

Aucun décompte de voix n'a été annoncé sur ce point ; la tribune constate l'accord de la salle.

IX L'ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

De 14 h 46 à 15 h 03. La présidence de séance tenait les motions de jeudi pour suffisantes ; une partie de la salle exige un vote en bonne et due forme.

- Un membre de l'Assemblée, dont le nom n'est pas annoncé, rappelle que jeudi « c'était une motion, ce n'était pas un amendement au règlement » : « la messe n'est pas dite ». On lui a demandé le matin « de voter sur WhatsApp » le nom d'une seconde vice-présidente de commission : « dans quel cadre réglementaire » ?
- **M. Jean-Baka Domelevo Entfellner** cite l'article 8 de la loi de 2013 : l'Assemblée « adopte son règlement intérieur ». Il propose de voter les amendements un à un puis le règlement, pour « mettre fin à la confusion la plus totale ». M. Florian Boheme réclame le vote ; la présidence lui donne raison.



14 h 50

M. Frédéric Schauli
Bénélux ; au nom du groupe ALICE

- Demande que le texte soit projeté, modifications surlignées en jaune, « de manière à comprendre ce qu'il y avait avant et ce qui est rajouté ».



14 h 51

Mme Warda Souihi
États-Unis d'Amérique ; non-inscrits

- Demande d'annexer au règlement le tableau de répartition des nouvelles vice-présidences, « négociées et actées entre les groupes », qui exclut les non-inscrits, « alors qu'ils représentent 4,44 % de cette Assemblée ». « Soyons transparents. »
- Réponse de la tribune : le tableau peut être communiqué par les présidents de groupe, mais il « n'a pas à apparaître dans le règlement ».

Les votes ont lieu à main levée, les votants étant priés de se regrouper « dans le carré ». Le premier décompte du règlement amendé ne tombe pas juste ; le vote est recommencé et « validé » à 15 h 03 avec 82 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

Résultats détaillés dans l'encart de la page 2.

X LE BUREAU DE VOTE ÉLECTRONIQUE

De 15 h 04 à 15 h 15. Qui siège au bureau qui supervise le vote par internet des Français de l'étranger ?

- Une représentante du bureau des élections lit l'article R176-3-1 du code électoral : pour les **législatives**, le bureau comprend le président de l'AFE et ses deux vice-présidents, ou leurs suppléants désignés à la première réunion ; pour les **élections consulaires**, trois personnalités qualifiées et leurs suppléants, désignés par l'AFE.
- Le secrétariat général indique les suppléants remontés par les groupes : M. Thomas Bassetto (gauche), M. Martin Biurrun (Solidaires et indépendants) et Mme Patricia Connell (ALICE).
- M. Frédéric Schauli conseille de garder **les mêmes personnes pour les deux bureaux**, l'expertise s'acquérant dans la durée, et suggère aux élus les plus éloignés de se faire remplacer pour les consulaires.
- L'arrêté pour les législatives sera publié « dans quelques jours ou semaines » ; celui des consulaires plus tard.
- Fonctionnement : un quorum de **quatre membres dont un élu**, deux par sécurité ; tous les élus si possible pour la « cérémonie des clés ». Les frais de déplacement relèvent de l'ambassade ou du consulat de résidence ; un guide sera communiqué, et les dates du test grandeur nature envoyées par courriel.

XI LES FEUILLES DE ROUTE DES COMMISSIONS

Depuis 15 h 15, chaque président de commission présente ses priorités pour la mandature.



15 h 16

M. Vincent Liégey

Président de la commission de l'enseignement, de la formation et des affaires culturelles

MÉTHODE

- Vice-présidentes : Mme Mylène Audirac et Mme Françoise Onillon. Reprendre les travaux passés, dont « nombre de demandes sont restées sans réponse », et suivre les résolutions « en souffrance » ; faire vivre la commission entre les sessions, sans auditions « de 8 h à 20 h ».

PRIORITÉS

- L'**AEFE** : les décisions du conseil d'administration du 18 décembre 2025 relèvent « du choix politique » et non d'une « fatalité budgétaire » ; la concertation « n'a pas été à la hauteur ». Questions préparées pour le conseil d'administration du **18 novembre**, avec les deux suppléants de l'Assemblée.
- Harcèlement, inclusion, santé mentale ; enfants scolarisés hors du réseau (FLAM, CNED, filières bilingues) ; Parcoursup, bourses du CROUS, réseaux d'anciens élèves ; instituts français, alliances françaises et librairies.



15 h 25

M. Gérard Epelbaum

Premier vice-président de la commission des finances, du budget et de la fiscalité

- La présidente, **Mme Daphna Poznanski-Benhamou**, indique que la commission est passée « de 5 à 10 » membres et en cherche trois de plus ; Mme Catherine Smadja-Froguel en est la seconde vice-présidente.
- Faire appliquer des résolutions votées à l'unanimité mais « tronquées » par les gouvernements : recouvrement des **créances alimentaires** à l'étranger, notion de résidence de repli, « inégalement appliquée » selon les centres des impôts.
- Quatre piliers : équité fiscale des non-résidents et conventions fiscales ; moyens de la représentation des Français de l'étranger ; analyse budgétaire de l'AEFE, de la Mission laïque, de la CFE et de FLAM ; **droit au compte**, avec une audition souhaitée de la Banque de France.



15 h 31

Mme Gaëlle Lecomte

Présidente de la commission des affaires sociales, de la jeunesse, de la protection des personnes, de l'emploi et du monde combattant

- Remercie son prédécesseur, M. Florian Boheme. Partir des situations signalées dans les circonscriptions : aides sociales, retraites, protection des victimes, jeunes qui s'installent en France.
- Protection de l'enfance, droits des femmes, violences, personnes LGBT, handicap et perte d'autonomie, détention et décès à l'étranger.



15 h 36

M. Matthias Vazquez

Vice-président de la commission des affaires sociales

- Cinq créneaux d'audition par session : deux permanents, **solidarité et aides consulaires** et **droits des femmes et protection des victimes**, et trois en alternance, retraites, jeunesse et emploi, protection des personnes.
- La présidence de séance l'interrompt : le programme ne prévoit que l'intervention des présidents et « le temps de parole a été dépassé ». L'échange se tend.



15 h 41

Mme Frédérique Martiquet

Vice-présidente de la commission du commerce extérieur, des partenariats internationaux, de la francophonie et des médias

- Pour le président, M. Didier Lespinas, parti plus tôt, et avec l'autre vice-présidente, Mme Asma Rharmaoui-Claquin. Trois objectifs : **défendre, développer, connecter**.
- Commerce extérieur : réduire la vulnérabilité des **entrepreneurs français à l'étranger**, mal connus hors des réseaux : accès au financement et à l'information, effets de l'intelligence artificielle, femmes entrepreneures, transmission des entreprises faute de repreneurs.
- Partenariats : « mieux utiliser et mieux connecter ce qui existe déjà » ; francophonie, culture et sport ; médias, avec l'audition de France Médias Monde.
- Méthode en cinq étapes, jusqu'au **suivi** des résolutions : « regarder ce qu'elles deviennent ».

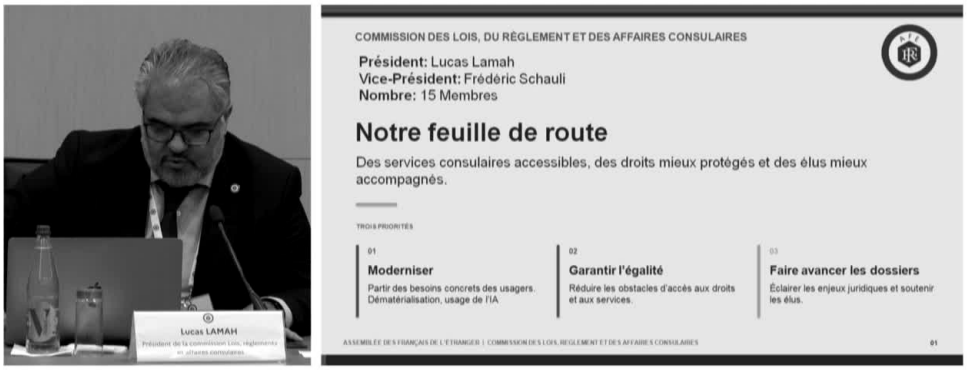


15 h 49

M. Pierre Yves Lavéant

Président de la commission de la sécurité et des urgences écologiques

- Une commission « et demie », qui réunit l'ancienne commission de la sécurité et le développement durable ; vice-président : M. Vincent Sicet, le second sera élu en intersession.
- « Sept des neuf limites planétaires sont dépassées » : il veut « une bifurcation écologique ». Sécurité des Français face aux feux, inondations, séismes et menaces hybrides : visite du **centre de crise et de soutien**, audition de France Horizon, travaux sur les chefs d'îlot.
- Résilience (« peut-on tenir 72 heures sans réseau ? »), sécurisation des écoles, éco-anxiété, compensation carbone des déplacements de l'AFE, trains de nuit ; une approche par la mer, de la biodiversité aux câbles sous-marins.
- Quatrième prix du développement durable de l'AFE en octobre 2027, présidé par Mme Patricia Connell.



15 h 57. M. Lucas Lamah présente la feuille de route de la commission des lois (15 membres, vice-président M. Frédéric Schauli).

- **Commission des lois, des règlements et des affaires consulaires**, présidée par M. Lucas Lamah : services consulaires accessibles, « droits mieux protégés », élus « mieux accompagnés ».
- Court terme : élections d'avril et mai 2027, liste électorale consulaire et bureaux de vote ; visite du centre de Nantes en début de mandat, « 60 % » des élus étant nouveaux ; état des lieux des services, registre et état civil ; nationalité et certificats de nationalité, fracture numérique.
- Long terme : droits fondamentaux et violences intrafamiliales, successions internationales, **statut de l'élu**, formation des élus et évolution de la représentation.

Suspension de 16 h 02 à 16 h 26 pour que chaque commission élise son second vice-président.

XII CLÔTURE DE LA SESSION

Reprise à 16 h 26 sous la présidence de M. Christophe Lejeune.

M. Frédéric Schauli juge « absolument inadmissible » qu'on ait « changé en cours de route les règles » des présentations, une commission présentant à une voix, une autre à deux : « à partir du moment où on n'a pas d'équité, ça fait des tensions ». La présidence en prend acte.



16 h 28

M. Benoît Schneider

Secrétaire général de l'Assemblée des Français de l'étranger

- La 46e **session** se tiendra **du lundi** 1er **au vendredi 5 mars 2027**, date arrêtée le matin en bureau élargi.
- D'ici là : envoi des présentations de la session, d'un trombinoscope et de la composition des groupes ; préparation des commissions de contrôle et du bureau de vote électronique ; consultations en ligne et premier canevas d'ordre du jour pour mars.
- Il remercie l'Assemblée pour « cet accueil vibrant » lors de sa première session.

- **M. Jean-Baka Domelevo Entfellner**, titulaire du mandat au conseil d'administration de France Médias Monde, propose une présentation de deux diapositives par mandat particulier et demande l'envoi des lettres de désignation. Il souhaite qu'en mars, à quelques semaines de la présidentielle, l'Assemblée **auditionne les candidats** sur leurs propositions pour les Français de l'étranger.



16 h 35

Mme Annie Rea

Europe du Sud ; pour le groupe Solidaires et indépendants

- Une semaine « mouvementée » et « éprouvante » : le groupe ne conteste pas la majorité, « fruit de cette alliance contre nature et inattendue », mais « les droits des groupes minoritaires » ne peuvent devenir « une variable d'ajustement » : la proportionnalité « ne se négocie pas ».
- Priorités : enseignement français à l'étranger, avenir de la CFE, entrepreneurs, fiscalité des non-résidents, services consulaires, victimes de violences intrafamiliales, tissu associatif.
- Le groupe « se désolidarise de ce qui s'est passé ce matin en présence de M. Martin Briens ». Félicitations au président, absent, et aux vice-présidents ; remerciements au secrétariat général.

Les déclarations des groupes

- **M. Thibault Froehlich**, pour sa première session, assume « le rôle politique de cette Assemblée », y compris sur « le peuple palestinien », et affirme que l'AFE « n'est pas une amicale » mais une assemblée où existe « un fait majoritaire ». Reste à se doter d'« un véritable règlement intérieur », à voter le premier jour de la prochaine session ; il se dit ouvert à tous les groupes.
- **M. Olivier Piton** (Défense des Français d'ici et d'ailleurs) : la semaine « la plus compliquée » de la mandature a mis l'Assemblée « en situation de travailler ». Il salue le groupe de travail sur le règlement : d'ici mars, « le bureau, c'est notre gouvernement quand nous ne sommes pas à Paris ».
- **Mme Céline Pozzobon** (Les Indépendants) : chacun a « trouvé sa place », au bureau, dans les commissions et les mandats particuliers ; elle salue les autres présidents de groupe.

- **M. Jean-Hervé Fraslin**, pour ALICE en l'absence de sa présidente, regrette une répartition qui ne respecte plus « les principes de proportionnalité et d'équité » et une coalition « baroque et de circonstance » ; priorités : enseignement, CFE, commerce extérieur, égalité des droits.
- **Mme Élise Léger** propose pour mars un temps commun, « très transpartisan », sur l'application aux Français de l'étranger de la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles votée à l'Assemblée nationale. La présidence retient l'idée.
- **Mme Anju Chazot** remercie le secrétariat et souhaite entendre les candidats à la présidentielle devant l'Assemblée.



16 h 53. La tribune au moment de la clôture : Mme Aurélie Grégori, M. Christophe Lejeune, Mme Radya Rahal, M. Benoît Schneider.

M. Christophe Lejeune, qui préside « par intérim », remercie le secrétariat général et ses équipes : « au-delà de nos différences », l'essentiel est de « défendre les droits des Français de l'étranger ». Il présente ses excuses pour « les maladresses » d'une première présidence de séance et clôt la 45e session **à 16 h 53**.

XIII POINTS À SUIVRE

Suites de la session, jusqu'à la 46e session de mars 2027.

SUJET	ÉTAT	INSTANCE
Règlement intérieur	Règlement de 2022 amendé, adopté à 15 h 03 (82 pour) ; nouveau texte au groupe de travail en intersession	Groupe de travail, Assemblée
Seconde vice-présidence des commissions	Amendement adopté (86 pour, 1 contre) ; seconds vice-présidents à élire	Commissions
Présidents et vice-présidents des commissions	Noms encore attendus en partie par le secrétariat	Groupes, commissions
Commissions de contrôle des listes électorales	Pas d'amendement ; désignations par le bureau avant le 16 novembre (souhait : 5 novembre) ; relevé de décision demandé	Bureau, conseillers
Bureau de vote électronique	Arrêté pour les législatives dans « quelques jours ou semaines » ; consulaires plus tard	Administration, AFE
Conseil d'administration de l'AEFE	18 novembre ; questions préparées par la commission de l'enseignement	Commission de l'enseignement
Réunions des commissions de contrôle	Du 24 au 27 mars 2027 (Amériques) et du 25 au 28 mars (reste du monde)	Postes consulaires
Feuilles de route des commissions	Six présentations faites ; second vice-président de la commission sécurité à élire en intersession	Commissions
46e session	Du lundi 1er au vendredi 5 mars 2027 ; audition des candidats à la présidentielle proposée	Assemblée, secrétariat général
Documents de session	Présentations, trombinoscope et composition des groupes à transmettre	Secrétariat général
Direction de la DFAE	Poste signalé vacant ; pas de réponse en séance	Ministère
Tournées consulaires 2027	Prévues au projet de loi de finances, pour les procurations notamment	Ministère, postes
Charte des élus (2025)	Rappel aux postes annoncé	Ministère, postes
Entreprises des Français de l'étranger	Rapport annoncé par la commission du commerce extérieur	Commission

Les propos entre guillemets sont ceux tenus en séance.

Note arrêtée le vendredi 16 octobre 2026, 16 h 53 (clôture de la 45e session).